



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Création d'un institut national pour l'éducation civique

Question écrite n° 27524

Texte de la question

M. Jacques Marilossian appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la création d'un Institut national pour l'éducation civique. Dans un contexte de densification de l'information ainsi que de *fake news* véhiculées à travers les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) et constatant le besoin d'un débat sociétal éclairé, comme l'a montré le Grand débat national, il semble judicieux de renforcer les moyens de l'État concernant l'éducation civique et l'initiation à la culture politique. M. le député interpelle donc le Gouvernement sur le double besoin de la France par rapport aux outils d'éducation civique et politique. D'un côté, un besoin d'approfondissement, cet enseignement n'occupant qu'une place marginale à l'école, le plus souvent inséré dans les cours d'histoire-géographie. De l'autre, un besoin d'élargissement, le rôle de « l'État-éducateur » se limitant aujourd'hui au domaine scolaire. Or, face aux problèmes mentionnés dans le paragraphe précédent, ce rôle d'éducateur ne peut plus se limiter au simple périmètre de l'éducation nationale. La possibilité d'accéder à des ressources fiables sur les différentes thématiques de la vie publique doit exister pour tout citoyen. Une source d'inspiration pourrait être la Centrale fédérale allemande pour l'éducation politique (Bundeszentrale für politische Bildung, BPB), dont la vocation est « la promotion de la conscience démocratique et de la participation politique », grâce à une large offre, comprenant la republication de livres à bas coût, l'édition de magazines et autres publications, la production de contenus audiovisuels et en ligne ou encore l'organisation d'événements (conférences, colloques, salons, voyages d'études...). Un comité scientifique pilote les projets, épaulé par un conseil d'administration, composé de membres du parlement allemand issus des groupes à la proportionnelle, qui s'assure de la représentativité du travail de la BPB. Un Institut national pour l'éducation civique pourrait donc s'inspirer de ce type de modèle. Il souhaite ainsi connaître les intentions du Gouvernement en matière de renforcement de l'éducation civique pour tous afin de consolider la démocratie et les moyens qu'il pourrait mettre en œuvre afin d'y parvenir.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Marilossian](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27524

Rubrique : État

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2020](#), page 2059

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)